

Contenu de la séance

- ◆ Transaction électronique : la facture électronique d'Hydro-Québec
- ◆ Internet Explorer : les témoins (cookies)
- ◆ Site intéressant : le moteur de recherche Google
- ◆ Site intéressant : les cartes et les itinéraires de Google Maps
- ◆ Site intéressant : l'option streetview de Google Maps

Transaction électronique : la facture électronique d'Hydro-Québec

Exercice 1 : comment lire votre facture d'Hydro-Québec à partir du courriel d'Hydro-Québec vous annonçant que votre facture est prête.

1. Accédez à votre page personnelle avec les actions suivantes :
 - 1.1. dans le courriel d'Hydro-Québec, cliquez sur **<http://www.hydroquebec.com/residentiel/index.shtml>** ;
 - 1.2. à gauche de l'écran, cliquez sur **Ouverture de session** ;
 - 1.3. à droite de **Code d'accès**, écrivez votre code d'accès ;
 - 1.4. à droite de **Mot de passe**, écrivez votre mot de passe ;
 - 1.5. cliquez sur le bouton **Accéder à ma Page personnelle**.
2. Visionnez votre dernière facture avec les actions suivantes :
 - 2.1. dans la section **Service fourni au**, cliquez sur la date à droite de **Détail de la facture la plus récente** ;
 - 2.2. constatez que la facture qui est apparue est dans le même format que la facture papier traditionnelle d'Hydro-Québec ;
 - 2.3. après avoir lu la facture, fermez la fenêtre affichant la facture en cliquant sur le X en haut à droite de la fenêtre.
3. Visionnez une ancienne facture avec les actions suivantes :
 - 3.1. dans la colonne **Voir historique**, cliquez sur  (une infobulle affiche **Voir historique des factures** lorsque vous pointez cette icône) ;
 - 3.2. à droite de la date de la facture que vous voulez visionner, cliquez sur **Facture** ;
 - 3.3. après avoir lu la facture, fermez la fenêtre affichant la facture en cliquant sur le X en haut à droite de la fenêtre.
 - 3.4. fermez la fenêtre **Liste des factures**.
4. Visionnez le bulletin d'information d'Hydro-Québec avec les actions suivantes :
 - 4.1. à droite de **Vos comptes**, cliquez sur  ;
 - 4.2. au besoin, agrandissez la fenêtre qui est apparue ;
 - 4.3. notez qu'à gauche de l'écran, vous avez accès aux sujets du bulletin actuel et même aux sujets des bulletins précédents ;
 - 4.4. fermez la fenêtre du bulletin d'information.
5. Visionnez le portrait de votre consommation avec les actions suivantes :
 - 5.1. en bas à droite des choix proposés, cliquez sur **Portrait de ma consommation** ;

- 5.2. au besoin, agrandissez la fenêtre qui est apparue ;
 - 5.3. lisez l'information obtenue ;
 - 5.4. en haut à droite de la page, cliquez sur le bouton **Ma consommation en \$\$\$** ;
 - 5.5. lisez l'information obtenue.
6. Fermez toutes les fenêtres ouvertes.

Exercice 2 : comment accéder à votre page personnelle à partir du site d'Hydro-Québec.

1. Téléchargez la page **www.hydroquebec.com**
2. En haut de la page, cliquez sur **Page personnelle**.
3. À droite de **Code d'accès**, écrivez votre code d'accès.
4. À droite de **Mot de passe**, écrivez votre mot de passe.
5. Cliquez sur le bouton **Accéder à ma Page personnelle**.

Exercice 3 : comment créer votre page personnelle sur le site d'Hydro-Québec.

1. Indiquez que vous voulez créer une page personnelle avec les actions suivantes :
 - 1.1. téléchargez la page **hydroquebec.com/fr**
 - 1.2. en haut à gauche de la page, cliquez sur **Clients résidentiels** ;
 - 1.3. à gauche de la page, cliquez sur **Créer une Page personnelle**.
2. Créez votre page personnelle avec les actions suivantes :
 - 2.1. à droite de **Entrez votre numéro de client**, écrivez votre numéro de client (votre numéro de client se trouve en haut de votre facture) ;
 - 2.2. à droite de **Entrez votre numéro de facture**, écrivez votre numéro de facture (votre numéro de facture se trouve en haut de votre facture) ;
 - 2.3. à droite de **Pour des raisons de sécurité informatique**, écrivez les caractères affichés ;
 - 2.4. cliquez sur le bouton **Poursuivre** ;
 - 2.5. cliquez sur le carré à gauche de **Veillez cocher** pour confirmer votre identité ;
 - 2.6. cliquez sur le bouton **Poursuivre**.
 - 2.7. enregistrez vos informations personnelles comme suit
 - 2.7.1. remplissez les sept champs affichés,
 - 2.7.2. cliquez sur le bouton **Poursuivre**.
3. Terminez votre session avec les actions suivantes :
 - 3.1. sous **Merci de nous aider à mieux vous servir**, lisez la question ;
 - 3.2. cliquez sur **SÉLECTIONNEZ UN CHOIX** ;
 - 3.3. dans la liste qui est apparue, cliquez sur **Parent ou Ami** ;
 - 3.4. cliquez sur le bouton **Poursuivre** ;
 - 3.5. fermez toutes les fenêtres ouvertes.

Exercice 4 : comment vous inscrire à la facture électronique d'Hydro-Québec.

1. Accédez à votre page personnelle avec les actions suivantes :
 - 1.1. téléchargez la page **www.hydroquebec.com**
 - 1.2. en haut de la page, cliquez sur **Page personnelle** ;
 - 1.3. à droite de **Code d'accès**, écrivez votre code d'accès ;
 - 1.4. à droite de **Mot de passe**, écrivez votre mot de passe ;
 - 1.5. cliquez sur le bouton **Accéder à ma Page personnelle**.

2. Inscrivez-vous à la facture électronique avec les actions suivantes :
 - 2.1. cliquez sur **Facture Internet** ;
 - 2.2. en bas à droite de la page qui est apparue, cliquez sur le bouton **Ajouter**.
3. Fermez toutes les fenêtres ouvertes.

Exercice 5 : comment vous désinscrire de la facture électronique d'Hydro-Québec.

1. Accédez à votre page personnelle comme indiqué à l'instruction 1 de l'exercice précédent.
2. Désinscrivez-vous de la facture électronique avec les actions suivantes :
 - 2.1. sur la ligne de couleur orange, cliquez sur **Retirer un service** ;
 - 2.2. cliquez sur **Je veux retirer le service de Facture Internet** ;
 - 2.3. sur la page qui est apparue, cliquez sur le bouton **Poursuivre**.
3. Fermez toutes les fenêtres ouvertes.

Internet Explorer : les témoins (cookies)

Le témoin (appelé cookie en anglais) est constitué de quelques octets d'information qu'un site Web enregistre sur l'ordinateur des gens qui le visitent. Les témoins ne sont pas des virus ni des espions et ils ne sont pas dangereux, contrairement à ce que pensent plusieurs personnes.

Les témoins sont même utiles, car ils rendent la navigation sur Internet plus agréable. Presque tous les sites importants utilisent des témoins pour faciliter la navigation de leurs visiteurs.

Comment fonctionnent les témoins

Un site Web peut enregistrer quelques octets d'information sur votre ordinateur lors d'une visite, puis lire ces octets lors de vos visites subséquentes. Voici comment cela se produit :

1. Lorsque vous demandez une copie d'une page à un site Web, votre navigateur envoie une requête à ce site. Cette requête contient
 - ◆ l'adresse de la page que vous voulez consulter ;
 - ◆ votre adresse IP (adresse Internet) pour que le site sache à quel endroit envoyer la page demandée ;
 - ◆ les témoins que ce site a enregistrés sur votre ordinateur lors de vos visites précédentes (évidemment, lors de votre première visite, cette partie de la requête est vide).
2. Le site contacté analyse votre requête incluant l'information contenue dans les témoins (s'il y en a) et vous envoie
 - ◆ la page d'information demandée ;
 - ◆ un ou plusieurs témoins que votre navigateur enregistre sur votre ordinateur.
3. Lors de votre prochaine requête au même site, les témoins enregistrés précédemment seront envoyés au site par votre navigateur. Le site pourra alors utiliser ces témoins pour mieux répondre à votre requête. Par exemple, si lors d'une requête antérieure, le site a enregistré sur votre ordinateur un témoin spécifiant votre langue, il pourra vous envoyer la copie française de sa page d'accueil sans vous demander au préalable si vous voulez la copie française ou la copie anglaise de la page.

Notez que :

- ◆ Un site Web n'écrit jamais directement sur votre ordinateur. C'est votre navigateur qui le fait. Un site ne prend donc jamais le contrôle de votre ordinateur.
- ◆ La quantité d'information contenue dans les témoins est minime et ne peut en rien encombrer votre disque dur.

- ◆ Un site ne peut que lire les témoins qu'il a préalablement enregistrés sur votre ordinateur. Il ne peut ni lire l'information que vous avez enregistrée sur votre ordinateur, ni les témoins enregistrés sur votre ordinateur par d'autres sites.
- ◆ Les témoins ne peuvent pas endommager vos fichiers ou faire des actions malicieuses comme peuvent le faire des virus ou des espions.

Exercice 6 : comment supprimer les témoins et constater que notre navigateur perd de l'information utile lorsque vous supprimez les témoins. (Vous allez constater que le site de Botanix perd la connaissance de votre langue de préférence lorsque vous supprimez vos témoins.)

Vous allez d'abord effacer les témoins qui se trouvent dans votre ordinateur.

1. Démarrez **Internet Explorer**.
2. Effacez les témoins enregistrés dans votre ordinateur avec les actions suivantes :
 - 2.1. cliquez sur le bouton **Sécurité** ;
 - 2.2. cliquez sur **Supprimer l'historique de navigation...** ;
 - 2.3. placez un crochet à gauche de **Cookies** et, au besoin, enlevez tous les autres crochets ;
 - 2.4. en bas de la fenêtre, cliquez sur le bouton **Supprimer**.
3. Fermez votre navigateur en cliquant sur le petit **X** en haut à droite de l'écran.

Vous allez maintenant indiquer au site de Botanix que votre langue de préférence est le français et vous allez ensuite constater que le site de Botanix mémorise cette information dans les témoins de votre ordinateur.

4. Redémarrez **Internet Explorer**.
5. Téléchargez la page d'accueil du site de **Botanix** en écrivant **www.botanix.com** sur la barre d'adresse, puis en frappant sur la touche **Entrée**.
6. Notez que le site vous demande si vous voulez la version anglaise ou la version française de sa page d'accueil.
7. Cliquez sur le bouton **Français**. En même temps que le site de Botanix vous envoie la page d'accueil française du site, il envoie un témoin que votre navigateur enregistre sur votre ordinateur à votre insu. Ce témoin indique que vous préférez la version française de la page d'accueil du site de Botanix.
8. Fermez votre navigateur en cliquant sur le petit **X** en haut à droite de l'écran.
9. Redémarrez **Internet Explorer**.
10. Téléchargez la page d'accueil du site de **Botanix** en écrivant **www.botanix.com** sur la barre d'adresse, puis en frappant sur la touche **Entrée**. En regardant dans le fichier des témoins, votre navigateur a trouvé un témoin enregistré précédemment par le site de Botanix. Votre navigateur envoie ce témoin au site de Botanix. Ce témoin indique au site de Botanix que vous préférez la version française de la page d'accueil du site.
11. Notez que le site vous envoie la version française de sa page d'accueil sans vous demander votre préférence.

Vous allez maintenant effacer les témoins de votre ordinateur et constater que le site de Botanix perd l'information sur votre langue de préférence.

12. Effacez les témoins enregistrés dans votre ordinateur avec les actions suivantes :
 - 12.1. cliquez sur le bouton **Sécurité** ;
 - 12.2. cliquez sur **Supprimer l'historique de navigation...** ;
 - 12.3. placez un crochet à gauche de **Cookies** et, au besoin, effacez tous les autres crochets ;
 - 12.4. en bas de la fenêtre, cliquez sur le bouton **Supprimer**.

13. Fermez votre navigateur en cliquant sur le petit **X** en haut à droite de l'écran.
14. Redémarrez **Internet Explorer**.
15. Téléchargez la page d'accueil du site de **Botanix** en écrivant **www.botanix.com** sur la barre d'adresse, puis en frappant sur la touche **Entrée**. En regardant dans le fichier des témoins, votre navigateur n'a pas trouvé de témoins enregistrés précédemment par le site de Botanix, car vous avez effacé les témoins. Votre navigateur n'envoie donc pas de témoin au site de Botanix. Le site de Botanix pense que vous le visitez pour la première fois et il vous demande si vous voulez la version anglaise ou la version française de sa page d'accueil.
16. Cliquez sur le bouton **Français**. Le site de Botanix inscrira votre préférence linguistique dans un témoin enregistré sur votre ordinateur. Grâce à ce témoin, le site de Botanix ne vous demandera plus votre préférence linguistique... jusqu'à ce que vous effaciez vos témoins.
17. Fermez votre navigateur en cliquant sur le petit **X** en haut à droite de l'écran.

L'utilité des témoins

L'utilité pour vous :

- ◆ Le principal avantage des témoins est qu'un site qui les utilise peut modifier le contenu et le format de ses pages selon vos préférences, par exemple en utilisant votre langue (le français) ou votre système de mesures (les kilomètres plutôt que les miles).
- ◆ Un site qui utilise des témoins peut aussi enregistrer toute l'information que vous lui fournissez et vous retourner cette information sur demande. Ainsi, le site **www.howstuffworks.com** peut vous fournir une liste des pages de cette encyclopédie que vous avez consultées et le site **www.imdb.com** peut vous fournir la liste des évaluations de films que vous avez faites à ce jour.
- ◆ Les témoins facilitent aussi le commerce électronique. Lorsque vous faites un achat sur Internet, vous spécifiez sur des pages différentes les objets que vous voulez acheter, l'adresse de livraison et le numéro de votre carte de crédit. Comme vous ne vous identifiez pas sur chaque page et que plusieurs centaines d'internautes font peut-être un achat en même temps que vous, le site de commerce électronique doit disposer d'un moyen pour associer les pages provenant d'un même internaute. Ce moyen, c'est le témoin. Lors de la lecture de la première page du site, le site vous attribue un numéro de client et votre navigateur enregistre ce numéro de client dans vos témoins. Le numéro de client est ensuite communiqué au site par votre navigateur chaque fois que vous envoyez des informations au site. Grâce au numéro de client, le site peut regrouper toutes les informations provenant de vous et ainsi traiter votre commande en facturant la bonne carte de crédit et en envoyant les articles commandés à la bonne adresse.
- ◆ Finalement, comme les témoins permettent aux propriétaires de sites de mieux vous connaître, ils leur permettent de vous offrir des informations et des produits qui sont susceptibles de vous intéresser. Par exemple, si vous consultez des livres et des sujets d'horticulture sur un site utilisant des témoins, ce site vous présentera de la publicité offrant des livres d'horticulture et non de la publicité offrant des livres de recettes ou des autos.

L'utilité pour le propriétaire d'un site :

- ◆ Les témoins permettent au propriétaire d'un site de mesurer l'efficacité de son site en sachant combien de visiteurs différents ont visité son site et quelles pages chaque visiteur a regardées. Sans témoins, le propriétaire d'un site qui a été visité 1000 fois ne peut savoir s'il a reçu le même visiteur 1000 fois ou 1000 visiteurs différents qui ont chacun regardé une seule page.

Les dangers des témoins

Certains défenseurs de la vie privée n'aiment pas les témoins parce qu'ils considèrent que les témoins permettent aux propriétaires de sites d'accumuler trop d'informations à leur sujet.

Tel que mentionné précédemment, il est vrai que les sites peuvent accumuler de l'information sur les articles que vous avez achetés et les pages que vous avez consultées. Personnellement, je ne considère pas abusif qu'un site comme le site de Rona ou de IGA accumule de l'information sur ce que j'achète. Au contraire, je trouve intéressant que mes fournisseurs me connaissent mieux pour mieux me servir.

Certains défenseurs de la vie privée sont particulièrement inquiets de l'information que les régies publicitaires peuvent amasser. Les régies publicitaires sont des compagnies qui placent de la publicité sur un grand nombre de sites. Ces compagnies sont en mesure d'amasser de l'information sur vos visites à plusieurs sites contrairement à un site comme le site de Rona qui ne peut qu'amasser de l'information sur vos visites au site de Rona.

À mon avis, l'utilisation des témoins par les régies publicitaires n'est pas vraiment dangereuse. Cela ne leur permet que de savoir que quelqu'un a visité une liste de sites particuliers sans savoir ni le nom, ni l'adresse, ni le numéro de téléphone, ni le numéro de carte de crédit, ni aucune autre information sur cette personne.

La seule utilisation que la régie publicitaire peut faire de cette information est de l'utiliser pour cibler la publicité qu'elle vous enverra lorsque vous visiterez un site sur lequel elle affiche de la publicité, et ce, sans savoir qui vous êtes, ni comment vous rejoindre par courrier ou par téléphone. La conséquence pour vous sera que vous recevrez de la publicité sur des sujets qui vous intéressent plutôt que de recevoir de la publicité sur des sujets qui vous laissent indifférents.

À cause des réserves exprimées par certains défenseurs de la vie privée, les logiciels antiespions classent certains témoins dans la catégorie des menaces, tout en indiquant que ces menaces sont négligeables.

Exercice 7 : comment changer l'option de filtrage des témoins.

1. Démarrez **Internet Explorer**.
2. Cliquez sur le bouton **Outils**.
3. Cliquez sur **Options Internet**.
4. Cliquez sur l'onglet **Confidentialité**.
5. Dans la section **Paramètres**, déplacez le curseur jusqu'au bas de son échelle. Comme indiqué dans le texte à droite de l'échelle du curseur, cette position indique que vous voulez **accepter tous les cookies**. Cette option permet à des individus de recueillir plus d'informations que nécessaire sur vos habitudes de navigation. Cette option est déconseillée.
6. Dans la section **Paramètres**, déplacez le curseur jusqu'en haut de son échelle. Comme indiqué dans le texte à droite de l'échelle du curseur, cette position indique que vous voulez **bloquer tous les cookies**. Cette option vous empêchera de naviguer efficacement sur certains sites qui ont un besoin légitime d'utiliser des témoins pour faire certaines fonctions qui vous sont bénéfiques. Certains sites vous refuseront même l'accès si vous bloquez tous les témoins, car ils ont besoin des témoins pour effectuer certaines validations légitimes. Cette option est déconseillée.
7. Dans la section **Paramètres**, déplacez le curseur jusqu'à ce que le mot **Moyenne** apparaisse

à droite de l'échelle du curseur. Avec cette option, vous pourrez naviguer efficacement sur presque tous les sites et vous minimiserez l'information que des individus pourront recueillir sur vos habitudes de navigation.

8. En bas de la fenêtre, cliquez sur le bouton **OK**.
9. Fermez **Internet Explorer**.

Site intéressant : le moteur de recherche Google

Tous les exercices de la section **Le moteur de recherche Google** supposent que le programme **Internet Explorer** a été préalablement démarré.

Recherche de mots

Exercice 8 : Comment télécharger la page d'accueil du moteur de recherche Google et l'ajouter au volet des favoris.

1. Téléchargez la page **www.google.ca**.
2. Si la page s'affiche en anglais, cliquez sur **Français** au milieu de la page.
3. Ajoutez la page au volet des favoris en cliquant sur le bouton .

Exercice 9 : Comment trouver des pages contenant un certain mot. (Vous allez demander à Google de vous fournir toutes les pages Web contenant le mot *saumon*.)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google en cliquant sur **Google** dans le volet des favoris.
2. Demandez à Google de vous fournir toutes les pages Web contenant le mot **saumon** avec les actions suivantes :
 - 2.1. dans le rectangle au-dessus du bouton **Recherche Google**, écrivez **saumon** ;
 - 2.2. cliquez sur le bouton **Recherche Google**.
3. Familiarisez-vous avec le contenu de la page qui est apparue. Vous y trouverez, de haut en bas, les informations suivantes :
 - 3.1. une copie de votre requête ;
 - 3.2. une ligne affichant le nombre de pages Web contenant le mot **saumon** et le temps mis par Google pour trouver toutes les pages contenant le mot **saumon** ;
 - 3.3. des bandeaux publicitaires peuvent apparaître au-dessus ou à droite des résultats de la recherche ; ignorez ces bandeaux, il s'agit de publicité ; des bandeaux publicitaires ne sont pas affichés à la suite de toutes les requêtes ;
 - 3.4. une liste de 10 pages Web contenant le mot **saumon** ; les pages sont triées en fonction de leur intérêt (selon les critères de Google) ; pour chaque page vous trouverez
 - 3.4.1. le titre de la page (en bleu),
 - 3.4.2. un extrait de la page contenant le mot que vous recherchez (ici le mot **saumon** ; lisez cet extrait, il vous permet de déterminer si la page contient l'information que vous recherchez),
 - 3.4.3. l'adresse de la page (en vert),
 - 3.4.4. le lien **En cache** qui est un lien vers une copie de la page proposée telle qu'elle était lorsque Google l'a visitée pour la dernière fois (cette visite remonte possiblement à plusieurs jours ou plusieurs semaines),
 - 3.4.5. le lien **Pages similaires** qui est un lien vers une liste de pages similaires à la page proposée ;

- 3.5. une liste d'expressions apparentées à votre requête qui sont souvent recherchées par les utilisateurs de Google ;
- 3.6. sous le dessin , des liens vers d'autres listes contenant chacune 10 pages Web contenant le mot saumon ;
- 3.7. une seconde copie de votre requête.
4. Sur une ligne en haut de la page, notez que Google vous propose environ 4 600 000 pages.
5. Cliquez sur les titres des 2 premières pages proposées et parcourez-les rapidement.

Exercice 10 : Comment trouver des pages contenant plusieurs mots. (Vous allez demander à Google de vous fournir toutes les pages Web contenant les mots *pâté, au et saumon.*)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google comme indiqué à l'instruction 1 de l'exercice précédent.
2. Demandez à Google de vous fournir toutes les pages Web contenant les mots **pâté, au et saumon** avec les actions suivantes :
 - 2.1. dans le rectangle au-dessus du bouton **Recherche Google**, écrivez **pâté au saumon** ;
 - 2.2. cliquez sur le bouton **Recherche Google**.
3. Notez que Google vous propose environ 435 000 pages.
4. Cliquez sur les titres des 2 premières pages proposées et parcourez-les rapidement.

Exercice 11 : Comment trouver des pages contenant une suite de plusieurs mots dans un ordre précis. (Vous allez demander à Google de vous fournir toutes les pages Web contenant la suite de mots *pâté au saumon.*)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google.
2. Demandez à Google de vous fournir toutes les pages Web contenant la suite de mots **pâté au saumon** avec les actions suivantes :
 - 2.1. dans le rectangle au-dessus du bouton **Recherche Google**, écrivez **"pâté au saumon"** (le " se trouve sur la même touche que le chiffre 2) ;
 - 2.2. cliquez sur le bouton **Recherche Google**.
3. Notez que Google vous propose environ 124 000 pages.

Exercice 12 : Comment trouver des pages contenant une suite de plusieurs mots dans un ordre précis ainsi qu'un autre mot. (Vous allez demander à Google de vous fournir toutes les pages Web contenant la suite de mots *pâté au saumon* ainsi que le mot *céleri.*)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google.
2. Demandez à Google de vous fournir toutes les pages Web contenant la suite de mots **pâté au saumon** ainsi que le mot **céleri** avec les actions suivantes :
 - 2.1. dans le rectangle au-dessus du bouton **Recherche Google**, écrivez **"pâté au saumon" céleri** ;
 - 2.2. cliquez sur le bouton **Recherche Google**.
3. Notez que Google vous propose environ 22 000 pages.

Exercice 13 : Comment éliminer les pages contenant un certain mot des résultats de votre recherche. (Vous allez demander à Google de vous fournir toutes les pages Web contenant la suite de mots *pâté au saumon* et le mot *céleri*, mais ne contenant pas le mot *sel.*)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google.
2. Demandez à Google de vous fournir toutes les pages Web contenant **pâté au saumon et céleri**, mais ne contenant pas **sel** avec les actions suivantes :
 - 2.1. dans le rectangle au-dessus du bouton **Recherche Google**, écrivez "**pâté au saumon céleri –sel** (notez qu'il n'y a pas d'espace entre le – et le mot **sel**) ;
 - 2.2. cliquez sur le bouton **Recherche Google**.
3. Notez que Google vous propose environ 8 000 pages.

Exercice 14 : Comment utiliser la page *Recherche avancée* du moteur de recherche Google. (Vous allez demander à Google de vous fournir toutes les pages Web du site de Radio-Canada traitant du site de petites annonces Craigslist qui ont été recensées par le moteur de recherche au cours de la dernière année.)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google.
2. À droite du champ de saisie (le grand rectangle blanc), cliquez sur **Recherche avancée**.
3. Indiquez les caractéristiques des pages recherchées avec les actions suivantes :
 - 3.1. dans le rectangle bleu, à droite de **tous les mots suivants**, écrivez **Craigslist** ;
 - 3.2. à l'extrême droite de la ligne débutant par **Date**, cliquez sur  pour voir les options disponibles ;
 - 3.3. cliquez sur **365 derniers jours** ;
 - 3.4. dans le rectangle à l'extrême droite de la ligne débutant par **Domaine**, écrivez **www.radio-canada.ca**.
4. Cliquez sur le bouton **Recherche Google**.
5. Lisez les résultats de la recherche.

Recherche d'images

Exercice 15 : Comment utiliser Google pour trouver une image. (Vous allez trouver une image de Maurice Richard et l'installer comme image d'arrière-plan.)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google.
2. En haut à gauche de la page, cliquez sur **Images**.
3. À gauche du bouton **Recherche d'images**, écrivez **Maurice Richard**.
4. Cliquez sur le bouton **Recherche d'images**.
5. Repérez l'image affichant **Maurice Richard 1921-2000** avec une photo de Maurice Richard.
6. Lisez la taille de cette image avec les actions suivantes :
 - 6.1. pointez sans cliquer sur l'image ;
 - 6.2. dans la vignette qui est apparue, lisez la taille de l'image (**292 X 219**).
7. Enregistrez cette image comme image d'arrière-plan avec les actions suivantes :
 - 7.1. cliquez sur l'image ;
 - 7.2. cliquez de la droite sur l'image obtenue ;
 - 7.3. cliquez sur **Choisir comme image d'arrière-plan** ;
 - 7.4. au besoin, cliquez sur le bouton **Oui** dans la fenêtre de confirmation.
8. Regardez votre nouvelle image d'arrière-plan avec les actions suivantes :
 - 8.1. réduisez la fenêtre d'**Internet Explorer** en cliquant sur le bouton  en haut à droite de la fenêtre ;
 - 8.2. constatez que votre image d'arrière-plan est floue (cela est dû à la faible taille de l'image).

9. Agrandissez la fenêtre d'**Internet Explorer** en cliquant sur son bouton dans la barre des tâches.
10. Revenez à la liste des images de Maurice Richard en cliquant sur .
11. Repérez l'image affichant **Rocket 9** avec une photo de Maurice Richard.
12. Lisez la taille de l'image repérée avec les actions suivantes :
 - 12.1. pointez sans cliquer sur l'image ;
 - 12.2. dans la vignette qui est apparue, lisez la taille de l'image (**1600 x 1200**).
13. Enregistrez cette image comme image d'arrière-plan avec les actions suivantes :
 - 13.1. cliquez sur l'image ;
 - 13.2. cliquez de la droite sur l'image obtenue ;
 - 13.3. cliquez sur **Choisir comme image d'arrière-plan** ;
 - 13.4. au besoin, cliquez sur le bouton **Oui** dans la fenêtre de confirmation.
14. Regardez votre nouvelle image d'arrière-plan avec les actions suivantes :
 - 14.1. réduisez la fenêtre d'**Internet Explorer** en cliquant sur le bouton  en haut à droite de la fenêtre ;
 - 14.2. constatez que votre image d'arrière-plan n'est plus floue.
15. Agrandissez la fenêtre d'**Internet Explorer** en cliquant sur son bouton dans la barre des tâches.

Recherche de vidéos

Exercice 16 : Comment utiliser Google pour trouver un vidéo. (Vous allez trouver et regarder un vidéo sur Maurice Richard.)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google.
2. En haut à gauche de la page, cliquez sur **Vidéos**.
3. À gauche du bouton **Rechercher les vidéos**, écrivez **Maurice Richard**.
4. Cliquez sur le bouton **Rechercher les vidéos**.
5. À gauche de l'écran, cliquez sur l'une des vignettes proposant des vidéos.
6. Au besoin, cliquez sur  pour démarrer la vidéo.
7. Regardez la vidéo.

Vous pouvez entendre l'entrevue des Justiciers masqués avec Sarah Palin en faisant une recherche avec les mots **Palin** et **justiciers**.

Traductions

Exercice 17 : Comment utiliser Google pour traduire une phrase. (Vous allez traduire en anglais la phrase *N'oubliez pas de laisser la clé sur la table de chevet.*)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google.
2. À droite du bouton **J'ai de la chance**, cliquez sur **Outils linguistiques**.
3. Sous **Traduire le texte suivant**, écrivez **N'oubliez pas de laisser la clé sur la table de chevet**.
4. Dans le premier champ à gauche du bouton **Traduire**, sélectionnez **Français**.
5. Dans le second champ à gauche du bouton **Traduire**, sélectionnez **Anglais**.
6. Cliquez sur le bouton **Traduire**.
7. Lisez la traduction proposée à droite de votre texte.
8. Cliquez sur **Écouter**.

Exercice 18 : Comment utiliser Google pour traduire une page Web. (Vous allez traduire de l'anglais au français une page anglaise décrivant le *Christmas pudding*.)

1. Affichez la page à traduire avec les actions suivantes :
 - 1.1. téléchargez la page **en.wikipedia.org**
 - 1.2. en haut à droite de la page, à droite de **View history**, écrivez **Christmas pudding** ;
 - 1.3. frappez sur la touche **Entrée**.
2. Placez une copie de l'adresse de la page dans le presse-papier avec les actions suivantes :
 - 2.1. à droite de , cliquez sur l'adresse de la page ;
 - 2.2. enfoncez la touche **Ctrl** et, en maintenant la touche **Ctrl** enfoncée, frappez sur la touche **C**.
3. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google.
4. À droite du bouton **J'ai de la chance**, cliquez sur **Outils linguistiques**.
5. Sous **Traduire la page**, faites les actions suivantes :
 - 5.1. effacez **http://** ;
 - 5.2. copiez le contenu du presse-papier dans le rectangle comme suit
 - 5.2.1. enfoncez la touche **Ctrl** et, en maintenant la touche **Ctrl** enfoncée, frappez sur la touche **V** ;
 - 5.3. dans le premier champ à gauche du bouton **Traduire**, sélectionnez **Anglais** ;
 - 5.4. dans le second champ à gauche du bouton **Traduire**, sélectionnez **Français** ;
 - 5.5. cliquez sur le bouton **Traduire**.
6. Lisez la traduction proposée.

Site intéressant : les cartes et les itinéraires de Google Maps

Exercice 19 : comment obtenir et imprimer une carte. (Vous allez obtenir et imprimer une carte affichant la ville de Montréal et la ville de St-Bruno.)

1. Téléchargez la page **www.google.ca**
2. En haut à gauche de la page, cliquez sur **Maps**.
3. Si la page s'affiche en anglais, cliquez sur **français** à droite de **Google Maps offered in** (à gauche de la page).
4. Placez la ville de Montréal au centre de la carte avec les actions suivantes :
 - 4.1. cliquez sur **Montréal** et maintenez enfoncé le bouton de la souris ;
 - 4.2. déplacez le curseur de la souris vers le centre de la carte ;
 - 4.3. relâchez le bouton de la souris.
5. Obtenez une carte affichant la ville de Montréal et la ville de St-Bruno avec les actions suivantes :
 - 5.1. à gauche de la carte, cliquez sur le + ;
 - 5.2. si la région désirée ne se trouve pas au centre de la carte, placez cette région au centre de la carte comme suit
 - 5.2.1. cliquez sur le centre de la région désirée et maintenez enfoncé le bouton de la souris,
 - 5.2.2. déplacez le curseur de la souris vers le centre de la carte,
 - 5.2.3. relâchez le bouton de la souris.
 - 5.3. répétez les instructions 5.1 et 5.2 jusqu'à ce que la région désirée remplisse la carte.
6. Pour imprimer la carte, faites les actions suivantes :
 - 6.1. sur la ligne bleue au-dessus de la carte, cliquez sur **Imprimer** ;

- 6.2. sur la page qui est apparue, cliquez sur **Imprimer** en haut à droite de la page ;
- 6.3. répondez aux questions d'usage (les questions varient selon les imprimantes) ;
- 6.4. fermez l'onglet ou la fenêtre affichant la carte en format d'impression pour revenir à la carte en format de travail.
7. Explorez la fonction **Trafic** avec les actions suivantes :
 - 7.1. À droite de la carte, cliquez sur le bouton **Trafic** ;
 - 7.2. regardez la densité de circulation actuelle sur les grandes artères de la région de Montréal (la légende des couleurs apparaît dans le rectangle en bas à gauche de la carte) ;
 - 7.3. regardez la densité de circulation le mercredi à 08:00 sur les grandes artères de la région de Montréal comme suit
 - 7.3.1. en bas à gauche de la carte, à droite de **Trafic en temps réel**, cliquez sur **changer**,
 - 7.3.2. cliquez sur **Trafic pour un jour et une heure donnés**,
 - 7.3.3. à droite de **Jour**, cliquez sur ▼,
 - 7.3.4. dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Mercredi**,
 - 7.3.5. à droite de **Heure**, cliquez sur le curseur de l'échelle, maintenez le bouton de la souris enfoncé, déplacez le curseur jusqu'au 8, puis relâchez le bouton de la souris,
 - 7.3.6. regardez la densité de circulation ;
 - 7.4. en haut de la carte, cliquez sur le bouton **Trafic** pour effacer les conditions de trafic.
8. Explorez la fonction **Relief** avec les actions suivantes :
 - 8.1. à droite de la carte, pointez sans cliquer sur le bouton **Trafic** ;
 - 8.2. cliquez sur **Relief** ;
 - 8.3. regardez la vue **Relief** de la région ;
 - 8.4. notez que vous distinguez très bien les montagnes.
9. Explorez la fonction **Satellite** avec les actions suivantes :
 - 9.1. en haut de la carte, cliquez sur le bouton **Satellite** ;
 - 9.2. regardez la vue satellite de la région ;
 - 9.3. notez que vous distinguez très bien les zones de forêt, les zones agricoles et les zones urbaines.
10. Cliquez sur le bouton **Carte** pour revenir en mode **Carte**.
11. Fermez toutes les fenêtres ouvertes.

Note : en procédant comme indiqué plus haut, vous pouvez obtenir la carte d'une province, d'une ville ou d'un quartier.

Exercice 20 : comment voir votre maison.

1. Précédez comme indiqué dans l'exercice précédent jusqu'à ce que vous ayez localisé la section de rue où se trouve votre maison et que vous ayez atteint l'avant-dernière position d'agrandissement.
2. Cliquez sur le bouton **Satellite** en haut à droite de la carte.
3. Vous pouvez maintenant voir votre maison. Vous pouvez aussi voir votre piscine si vous en avez une.

Exercice 21 : comment obtenir un itinéraire entre deux adresses. (Vous allez obtenir l'itinéraire entre le 2041 des Aulnes à St-Bruno et le 222 Woodstock à St-Lambert.)

1. Téléchargez la page **www.google.ca**
2. En haut à gauche de la page, cliquez sur **Maps**.
3. Obtenez l'itinéraire avec les actions suivantes :
 - 3.1. en haut à gauche de la page, cliquez sur **Obtenir les indications** ;
 - 3.2. en haut à gauche de la page, à droite de **A**, écrivez **2041 des Aulnes, St-Bruno, QC** ;
 - 3.3. en haut à gauche de la page, à droite de **B**, écrivez **222 Woodstock, St-Lambert, QC** ;
 - 3.4. cliquez sur le bouton **Itinéraires**.
4. Pour imprimer la carte, faites les actions suivantes :
 - 4.1. sur la ligne bleue au-dessus de la carte, cliquez sur **Imprimer** ;
 - 4.2. en haut de la page qui est apparue, cliquez sur **Inclure le plan global** ;
 - 4.3. en haut à droite de la page, cliquez sur le bouton **Imprimer** ;
 - 4.4. répondez aux questions d'usage (les questions varient selon les imprimantes) ;
 - 4.5. fermez l'onglet ou la fenêtre affichant la carte en format d'impression pour revenir à la carte en format de travail.
5. En plus de la carte précédente, je vous suggère d'imprimer une carte détaillée du quartier de destination pour faciliter votre orientation lorsque vous approcherez de la destination. Vous pouvez obtenir cette carte de la façon suivante :
 - 5.1. sur la carte obtenue au moyen des étapes précédentes, double-cliquez sous l'adresse de destination (sans cliquer trop près de la destination, vous êtes trop prêt lorsque le curseur de la souris pointe le doigt) ;
 - 5.2. répétez deux fois l'instruction 5.1 ;
 - 5.3. au besoin, déplacez la carte comme suit
 - 5.3.1. cliquez sur n'importe quel point de la carte et maintenez enfoncé le bouton de la souris,
 - 5.3.2. déplacez le curseur de la souris dans la direction désirée,
 - 5.3.3. relâchez le bouton de la souris.
6. Imprimez l'itinéraire avec les détails du quartier de destination avec les actions suivantes :
 - 6.1. sur la ligne bleue au-dessus de la carte, cliquez sur **Imprimer** ;
 - 6.2. en haut de la page qui est apparue, cliquez sur **Inclure le plan global** ;
 - 6.3. cliquez sur le bouton **Imprimer** ;
 - 6.4. répondez aux questions d'usage (les questions varient selon les imprimantes).
7. Fermez toutes les fenêtres ouvertes.

Site intéressant : l'option streetview de Google Maps

Exercice 22 : comment visiter une ville avec *Street View*. (Vous allez visiter les alentours de l'Arc de triomphe à Paris.)

1. Téléchargez la page **www.google.ca**
2. En haut à gauche de la page, cliquez sur **Maps**.
3. En haut de la page, à droite de , écrivez **Arc de triomphe, Paris**.
4. Cliquez sur le bouton **Recherche Google Maps**.
5. À gauche de la carte, cliquez deux fois sur le + en haut de l'échelle.
6. Déplacez la carte vers la droite pour voir la position de l'Arc de triomphe avec les actions suivantes :
 - 6.1. cliquez sur la carte et maintenez le bouton de la souris enfoncé ;
 - 6.2. déplacez la souris vers la droite ;
 - 6.3. relâchez le bouton de la souris.

7. Positionnez-vous sur l'avenue des Champs-Élysées près de l'intersection avec la rue Balzac avec les actions suivantes :
 - 7.1. à gauche de la carte, cliquez sur le petit bonhomme et maintenez le bouton de la souris enfoncé ;
 - 7.2. déplacez le curseur de la souris pour placer le petit bonhomme sur l'avenue des Champs-Élysées près de l'intersection avec la rue Balzac (vous êtes au bon endroit lorsque l'indicateur vert sous le petit bonhomme se trouve sur l'avenue des Champs-Élysées et que la vignette près du petit bonhomme indique une adresse sur l'avenue des Champs-Élysées) ;
 - 7.3. relâchez le bouton de la souris ;
 - 7.4. notez que l'adresse où vous êtes positionné apparaît en haut à gauche de l'image ;
 - 7.5. si l'adresse où vous êtes positionné n'est pas sur l'avenue des Champs-Élysées, faites comme suit
 - 7.5.1. cliquez sur le x en haut à droite de la carte,
 - 7.5.2. retournez à l'instruction 7.1.
8. Si vous ne voyez pas l'Arc de triomphe, tournez-vous avec l'action suivante :
 - 8.1. en haut à gauche de l'image, cliquez sur  autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que vous voyez l'Arc de triomphe en face de vous.
9. Au centre de l'écran, cliquez quatre fois sur la flèche qui pointe vers l'Arc de triomphe.
10. Faites un peu de lèche-vitrine avec les actions suivantes :
 - 10.1. en haut à gauche de l'image, cliquez deux fois sur  pour tourner vers la gauche ;
 - 10.2. regardez les vitrines ;
 - 10.3. en haut à gauche de l'image, cliquez sur  pour voir le haut des édifices ;
 - 10.4. en haut à gauche de l'image, cliquez sur  pour regarder de nouveau au niveau de la rue ;
 - 10.5. vers le milieu de l'image, cliquez sur la flèche qui pointe vers la droite pour avancer sur l'avenue des Champs-Élysées en direction de l'Arc de triomphe ;
 - 10.6. regardez les vitrines ;
 - 10.7. vers le milieu de l'image, cliquez sur la flèche qui pointe vers la droite pour avancer sur l'avenue des Champs-Élysées en direction de l'Arc de triomphe ;
 - 10.8. regardez les vitrines ;
 - 10.9. en haut à gauche de l'image, cliquez deux fois sur  pour regarder en direction de l'Arc de triomphe.
11. Avancez sur l'avenue des Champs-Élysées, puis tournez à droite sur la rue Tilsitt avec les actions suivantes :
 - 11.1. cliquez plusieurs fois sur la flèche qui pointe vers l'Arc de triomphe jusqu'à ce que vous voyez l'intersection avec la rue Tilsitt ;
 - 11.2. cliquez sur la flèche qui vous fait tourner à droite et qui vous amène sur la rue Tilsitt ;
 - 11.3. en haut à gauche de la carte, cliquez deux fois sur  pour tourner vers la droite.
12. Avancez sur la rue Tilsitt, puis tournez à gauche sur la rue Friedland avec les actions suivantes :
 - 12.1. cliquez plusieurs fois sur la flèche qui vous fait avancer sur la rue Tilsitt jusqu'à ce que vous voyez l'intersection avec la rue Friedland ;
 - 12.2. cliquez sur la flèche qui vous fait tourner à gauche et qui vous amène sur la rue Friedland ;
 - 12.3. en haut à gauche de l'image, cliquez deux fois sur  pour tourner vers la gauche.

13. En haut à droite de la carte, cliquez sur la vignette portant la légende **Photos**.
14. Regardez une photo avec les actions suivantes :
 - 14.1. cliquez sur une photo ayant une bonne luminosité ;
 - 14.2. déplacez le curseur de la souris à l'extérieur de l'image pour bien la voir.
15. Examinez des détails de l'image avec les actions suivantes :
 - 15.1. ramenez le curseur de la souris à l'intérieur de l'image ;
 - 15.2. déplacez lentement le curseur de la souris sur l'image pour voir les agrandissements disponibles ;
 - 15.3. cliquez sur un des agrandissements qui incluent le pilier droit de l'arc ;
 - 15.4. déplacez le curseur de la souris à l'extérieur de l'image pour bien la voir ;
 - 15.5. répétez les instructions 14.1 à 14.4 pour agrandir la sculpture sur le pilier droit ;
 - 15.6. répétez les instructions 14.1 à 14.4 pour agrandir une partie de la sculpture ;
 - 15.7. cliquez sur le + à gauche de l'image pour mieux voir les détails de l'image ;
 - 15.8. déplacez l'image comme suit
 - 15.8.1. cliquez sur un point de l'image et maintenez le bouton de la souris enfoncé,
 - 15.8.2. déplacez le curseur de la souris,
 - 15.8.3. relâchez le bouton de la souris.
16. Reprenez votre promenade en cliquant sur la vignette portant la légende **Street View** en haut à droite de l'image.

Les prochaines séances de la série Facile

	Vendredi en après-midi (13:30)	Mercredi en soirée (19:30)		Vendredi en après-midi (13:30)	Mercredi en soirée (19:30)
Session 1	15 octobre 2010	27 octobre 2010	Session 6	28 janvier 2011	16 février 2011
Session 2	22 octobre 2010	10 novembre 2010	Session 7	4 mars 2011	16 mars 2011
Session 3	5 novembre 2010	24 novembre 2010	Session 8	11 mars 2011	30 mars 2011
Session 4	19 novembre 2010	8 décembre 2010	Session 9	1 avril 2011	20 avril 2011
Session 5	14 janvier 2011	2 février 2011	Session 10	8 avril 2011	27 avril 2011

Les séances se tiennent au Chalet Marie-Victorin, 1150 rue Marie-Victorin à St-Bruno. Les dates ci-dessus sont sujettes à changements. Consultez le site du club (www.cimbcc.ca) pour obtenir les dates finales et une description du contenu des séances.



Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno

(450) 653-3646

**Pour plus de liberté,
adoptez AccèsD.**

(www.desjardins.com)